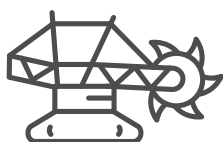


Les impacts du COVID-19 dans les secteurs des industries extractives et des ressources naturelles : éléments de réflexion pour les gouvernements africains

Alors que la pandémie du coronavirus (« COVID-19 ») commence à s'intensifier en Afrique, il est impératif que les différents gouvernements des pays membres régionaux (« PMR ») élaborent et adoptent une stratégie adaptée afin de contrer et atténuer autant que possible, l'impact sanitaire et socio-économique du COVID-19 dans leurs pays, et de se préparer à rebondir une fois la pandémie terminée. Ainsi, la Facilité africaine de soutien juridique (« ALSF » ou « Facilité ») offre son soutien aux différents gouvernements dans les domaines suivants :



Pétrole et gaz¹: La COVID-19 a exacerbé la baisse des prix du pétrole depuis décembre 2019. Cela a eu un impact financier très important sur les PMR pour qui il constitue la principale source d'exportation et de revenus du commerce international, notamment en limitant les dépenses publiques internes, les projets de développement et les engagements de service de la dette.



Mines : A l'échelle mondiale, plusieurs sociétés minières suspendent leurs activités afin de lutter contre la propagation de la COVID-19, en application des mesures d'état d'urgence instaurées dans certains pays. Ces actions ont des répercussions sur les recettes publiques, l'environnement, l'emploi, les communautés d'accueil, les industries locales et les obligations internationales.



Ressources en eau : L'une des méthodes préconisées par l'Organisation mondiale de la santé pour réduire la propagation du COVID-19 consiste à se laver les mains régulièrement et à adopter une bonne hygiène de vie. Cependant, dans de nombreuses régions d'Afrique, l'accès à l'eau potable reste un problème majeur qui ne sera pas résolu à court terme puisqu'il nécessite une planification stratégique. La situation actuelle crée donc une pression supplémentaire pour les PMR afin de résoudre ce problème. Ainsi, ces derniers accordent une priorité à la mise en valeur des ressources en eau afin de garantir à leurs citoyens un accès facile et continu à de l'eau potable, à des fins de consommation et d'hygiène.

(1) https://www.opec.org/opec_web/en/press_room/5874.htm



Agriculture: A l'heure où de nombreux pays adoptent des mesures d'état d'urgence, la question de la sécurité alimentaire est de la plus haute importance pour s'assurer que les citoyens ne souffrent pas de la faim pendant cette période. Les cultures de rente qui sont habituellement exportées pour satisfaire la demande internationale devront certainement être affectées à la consommation locale. Enfin, certains gouvernements seront probablement confrontés à des difficultés pour respecter leurs obligations envers les investisseurs et les partenaires commerciaux internationaux.



Pêche : Les implications économiques de la pandémie pourraient plonger plus d'un demi-milliard de personnes dans la pauvreté, les communautés d'Afrique subsaharienne et d'Afrique du Nord étant celles qui devraient souffrir le plus³. Des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement du poisson et des aliments aquatiques liées à des interruptions du transport, du commerce et de la main-d'œuvre se sont déjà manifestées⁴. De plus, la baisse de la production due à la réduction de l'activité de pêche et des retards de stockage des systèmes aquacoles entraîneront potentiellement une baisse des approvisionnements, de l'accès et de la consommation de ces aliments⁵. La baisse de la demande des consommateurs et l'augmentation des coûts de transaction auront également des répercussions qui feront grimper le prix du poisson et des aliments aquatiques et les rendra moins abordables pour les consommateurs pauvres.

Ainsi, l'ALSF reste engagée à aider ses PMR afin qu'ils maximisent leur rendements et relèvent certains des défis juridiques mis en exergue par la pandémie du COVID-19 dans les secteurs des industries extractives et des ressources naturelles. La Facilité collabore avec divers partenaires, notamment le Centre africain des ressources naturelles de la Banque africaine de développement, pour fournir des solutions globales et appropriées à nos PMR.

Pour plus d'informations sur le travail de l'ALSF, veuillez visiter notre site Web, www.aflsf.org. Pour toute question concernant ce secteur et / ou pour soumettre une demande formelle d'assistance, veuillez contacter : alsf@afdb.org.



Avertissement : La Facilité africaine de soutien juridique ne peut être tenue responsable des erreurs ou des conséquences résultant de l'utilisation des informations contenues dans cette publication. Les dénominations dans cette publication ne suggèrent ni n'impliquent aucune opinion de la part de l'ALSF concernant le statut juridique d'un pays ou territoire ou la délimitation de ses frontières. Tous les droits sont réservés. Ce document peut être librement cité ou reproduit, en partie ou en totalité, à condition que la source soit mentionnée.

(2) <http://www.fao.org/2019-ncov/q-and-a/impact-on-food-and-agriculture/en/>

(3) <https://www.worldfishcenter.org/content/addressing-covid-19-impacts-fish-and-aquatic-food-systems-worldfish-and-partners-join-forces>

(4) <https://www.worldfishing.net/news101/industry-news/covid-19-assessing-impact-on-fishing-sector>.

(5) <https://www.worldfishcenter.org/content/addressing-covid-19-impacts-fish-and-aquatic-food-systems-worldfish-and-partners-join-forces>